

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU SAMEDI 2 MARS 2024**

-----

Le samedi 2 mars 2024 à 10h30, s'est tenue l'assemblée générale de l'association dans la salle des réceptions de la mairie de Chagny.

**Présents :**

- **Non adhérents (4)**

Christophe Descieux, Conseiller Départemental du canton de Chagny  
Mme PAPPAS Maire de Chaudenay.  
Humbert Marie-Laure, Pasquier Arnaud

- **Adhérents (26) :**

Barthel Alexia et Bernadette ; Bernard Hélène et Patrick ; Gagnard Janine, Nathalie et Anthony ; Gaudry David ; Faust Gaudry Sylvia ; Herbourg Marie-Odile ; Itasse Thierry ; Joblot Suzanne ; Joly Jean-Michel ; Laget Nicole ; Le Leuxhe Lydia et Alain ; Lejour Caroline ; Losson Jean-Pierre ; Nicot Thierry; Pasquier Jean-Luc; Poigeaud Jean; Rodier Michèle; Taillardat Georgette; Vaury Gérard; Violot Isabelle  
M.Rebillard, directeur école de Rully

**Excusés :**

- **Adhérents excusés avec procuration (9) :**

Juliette Faust ; Arlette Creuze; Marie-Claire Panarioux; Claire Saunier; Loïc Perrichon; Claude et Jocelyne Lelong; Eliane Losson ; Jean-Marc Rodier

- **Adhérents excusés sans procuration (4) :**

Sylvie Tharreau; Geneviève Desbois; Marlyse Delange; Gilles Belfils

- **Non adhérents (4) :**

Rémy Rebeyrotte, député  
Claudette Brunet Léchenault, conseillère départementale  
Patricia Rossignol, mairie de Chagny  
Stéphanie Boulnois, directrice EHPAD Chagny

**Nombre d'adhérents présents ou représentés : 35**

**Le quorum de 17 adhérents (présents + procurations) est donc atteint** (il doit être d'1/4 des membres adhérents : article XI des statuts – 65 adhérents en 2023). **L'assemblée générale peut donc se tenir.**

-----  
**Sylvia Faust Gaudry, présidente** ouvre la séance et remercie nos adhérents et spectateurs toujours fidèles pour leur soutien dont nous avons toujours besoin.

### **1) Rapports moral et d'activité de l'année 2023 :**

**Sylvia Faust Gaudry, présidente** expose le rapport moral :

*Puisque c'est à moi cette fois-ci de vous présenter le rapport moral pour l'année 2023, eh bien je suis très heureuse de vous dire, qu'en ce début d'année 2024, le moral en question est plutôt bon !*

*Lors de la dernière assemblée générale, voici ce que nous disions des perspectives pour 2023 :*

*« Nous prenons une année pour mesurer notre capacité à remettre notre ouvrage sur le métier et nous déciderons ensemble de la suite ; nous espérons déjà qu'elle sera très positive. »*

*En effet, malgré les doutes, les difficultés de communication, les obstacles et le découragement qui avaient noirci le tableau 2022, nous pouvons dire aujourd'hui que nous avons non seulement réussi à garder la tête hors de l'eau mais aussi à retrouver suffisamment d'enthousiasme et d'énergie pour faire de 2023 une année riche en projets, en soirées conviviales et en partenariats. Le rapport d'activités que vous découvrirez tout à l'heure vous le confirmera.*

*Tout cela a été rendu possible grâce aux soutiens dont nous avons tant besoin pour continuer d'exister mais aussi pour nous sentir reconnus comme véritables acteurs d'une vie locale.*

*Je veux donc à présent remercier tous ceux grâce à qui, aujourd'hui, ce rapport moral est tout à fait positif.*

*-M. le Député de la circonscription ainsi que nos 2 conseillers départementaux pour leur soutien lors de nos demandes de subventions mais aussi pour leur présence à nos manifestations.*

*-Les Foyers ruraux pour leur aide matérielle et financière*

*-la mairie de Rully pour le prêt de la salle des fêtes en novembre*

*-la mairie de Chaudenay, toujours à l'écoute de nos besoins tant pour la salle des fêtes que pour nos panneaux affichages*

*- les commerçants de Chagny et des environs pour leur accueil, leur soutien financier ou matériel ;*

*en particulier « Le jardin d'Olivier » qui entropose notre matériel d'affichage pour le marché du dimanche matin.*

*-Michèle et Jean-Marc Rodier qui nous ont prêté leur garage pendant plusieurs années pour y ranger tout notre matériel*

*- Les spectateurs, les adhérents, toujours fidèles qui nous aident à croire en ce que nous organisons et nous donnent l'envie de recommencer en faisant toujours mieux*

*-Les membres du bureau de CinéMarey et plus largement de tout son Conseil d'Administration qui donnent tellement de leur temps et de leur énergie pour que vive l'association*

*-Et enfin, c'est avec soulagement et plaisir que cette année, je peux remercier la municipalité de Chagny pour son écoute et sa bonne volonté.*

*Nous avons pu obtenir un local qui nous permet d'entreposer notre matériel dans de bonnes conditions et de nous réunir dans un lieu fixe pour préparer nos projets.*

*La mairie nous a proposé par ailleurs la mise à disposition de la grande salle du buffet de la gare magnifiquement rénové, pour plusieurs projections par an.*

*Nos relations avec les services techniques et Céline Perrodin de la vie associative ont été fluides, agréables et efficaces.*

*Alors, avec tant de soutiens et de personnes à remercier, vous comprenez pourquoi le moral est plutôt bon !*

*Le seul souhait que je formule, c'est que nous puissions continuer à avancer tous ensemble dans un climat de confiance qui engendre de belles collaborations.*

*Il nous reste dix mois pour que cette année 2024 soit encore meilleure. Ce sera donc notre nouveau défi !*

## 2) Le rapport d'activités de l'année 2023 est présenté par Lydia Le Leuxhe :

### - CinéVillage :

*Belle variété dans les films proposés : drames, comédies, policiers, sujets sociétaux...*

*Tous des films de qualité, reconnus par le public et la critique.*

*En été, projection en plein air sur très grand écran, c'est un autre aspect de la magie du cinéma...*

Les **10 séances « CinéVillage » à Chaudenay** dont une projection en plein air en été (**41 spectateurs**), ont réuni **324 spectateurs**, soit une moyenne d'environ **32 spectateurs**.

### - La fête du court métrage :

*Le lieu a été changé tardivement, il y a eu moins de spectateurs. C'est malgré tout un moment très convivial que nous reconduisons chaque année.*

Elle a eu lieu à la Salle des Fêtes de Chaudenay le **mercredi 15 mars 2023**.

**37 spectateurs** ont été ravis de renouer avec les 2 séances d'1h30 de courts métrages, et les pizzas de **Babeth** à l'entr'acte.

### - Soirée des adhérents :

*C'est notre rencontre annuelle avec les adhérents de l'association qui nous soutiennent pour beaucoup depuis longtemps, voire depuis toujours*

*La présidente était sur son 31, les messieurs qui l'entouraient de même. Parodique peut-être, chic, certainement !*

Elle a eu lieu à la salle des Fêtes de Corpeau le **4 septembre 2023**.

**40 Spectateurs** ont profité de cette belle soirée conviviale autour du film « Un triomphe » au cours d'une cérémonie humoristique de remise des « Marey d'or ».

### - Mois du film documentaire : les Docs en balade de CinéMarey :

Cette année, nous avons modifié l'organisation habituelle en choisissant de projeter 2 jours de suite lorsque c'était possible et de concentrer nos projections sur une semaine et ses 2 week-ends : Les 4 et 5 novembre à **Rully**, les 7 et 8 novembre à **Chaudenay**, le 9 novembre à **St Aubin** et les 10 et 11 novembre à **Sampigny-lès-Maranges**.

Des projections ont aussi été faites à **l'EHPAD de Chagny (56 spectateurs)**, et dans les écoles de **Santenay (20 spectateurs)**, **Corpeau (17 spectateurs)** et **Rully (45 spectateurs)**.

De nombreux intervenants cette année : réalisateur de film, Art-thérapeute, Chef d'orchestre, Auteurs, Chercheurs, Libraire, et une troupe de théâtre pour un spectacle de lecture musicale.

**14 projections** étalées sur **8 jours (du 4 au 12 novembre)** ont réuni **686 spectateurs** (moyenne de **34 spectateurs par doc**).

*La programmation resserrée a attiré de nombreux spectateurs, donnant un aspect de festival à la manifestation. C'était très agréable et très satisfaisant !*

*Pour l'équipe de CinéMarey, passer 2 jours d'affilé dans un même endroit a été un vrai gain de temps, de fatigue. Une mention spéciale pour le film d'animation « Interdit aux chiens et aux Italiens » .*

*Nous avons accueilli 80 personnes et il y a eu beaucoup d'échanges dans le public, certains très émouvants. Un grand moment de l'histoire des Docs en balade.*

*Le succès des projections en EHPAD ne se dément pas ; les écoles, avec qui le travail préparatoire se passe de mieux en mieux sont demandeuses. L'école de Rully nous a communiqué de très belles photos d'une sortie des classes à la suite d'un documentaire que nous avons projeté.*

*Les Docs en balade sont le gros projet de l'année, nous avons déjà commencé à réfléchir pour novembre 2024.*

*Nous devons connaître très tôt les la disponibilité des salles pour faire la programmation, informer les distributeurs des lieux et dates, commander ensuite les films, remplir le programme tout en cherchant des sponsors, des intervenants, des animations inédites, des associations partenaires...*

**Intervention de Dominique REBILLARD (Directeur de l'école primaire de Rully) sur la projection par CinéMarey dans deux classes du documentaire sur les cerfs-volants : « Nasser volant » :**

*« Les élèves ont confectionné le matin des cerfs-volants, les ont fait voler. Puis ils se sont rendus à Dijon visiter le musée du cerf-volant : Nasser est le personnage emblématique européen de la fabrication de cerfs-volants. Le musée en compte des centaines, de quelques centimètres à plusieurs mètres. Cette visite était un bon prolongement de l'intervention de CinéMarey, et a complété la journée pour en faire une belle expérience ».*

**Intervention de Mme Catherine PAPAS (Maire de Chaudenay) :**

*« La SEDAS avait également invité Nasser à Chaudenay. »*

**Intervention de Patrick BERNARD (Membre du CA de CinéMarey) à propos des projections dans les écoles dans le cadre de Docs en balade :**

*« L'intervention de CinéMarey à l'école primaire de Corpeau, à laquelle je me suis rendu avec Alain LE LEUXHE 'était une première pour moi. Le film documentaire présenté, « Le Foutimasseur, roi de la bricole », présente un bricoleur de génie qui réalise les inventions du héros de BD Gaston Lagaffe. Le professeur avait effectué en amont un travail sur le sujet avec sa classe et réalisé quelques inventions de Gaston Lagaffe.*

*Les échanges entre les élèves et les deux intervenants de CinéMarey ont été fructueux.*

*3 heures de bonheur partagé. Une belle découverte pour moi. Expérience que je suis prêt à renouveler. »*

**Intervention de Lydia LELEUXHE (Membre du CA de CinéMarey) à propos des projections dans les EHPADs, à Chagny et Santenay :**

*« Nous cherchons personnes intéressées par l'animation de ce type de séances. Il y a une part d'accompagnement des personnes vers la salle de projection. Être plus nombreux à intervenir serait un plus, surtout que j'aimerais beaucoup y aller au moins deux fois dans l'année. C'est un vrai bonheur de partager avec nos aînés, et de chanter avec eux ».*

### 3) Rapport financier de l'exercice 2023 :

**David Gaudry, trésorier**, présente le compte d'exploitation de 2023 d'où il ressort un déficit de fonctionnement de **10,40 €** (Voir ci-dessous).

<b>COMPTE D'EXPLOITATION 2023</b>		
<b>DÉPENSES :</b>		<b>Commentaires</b>
Cotisations :	460,00	Foyers Ruraux +images en bibliothèque+images de la culture
Frais de gestion :	225,41	Assurance + Frais postaux, de bureau et autres gestions
Communication :	965,26	"Docs en balade" + "La fête du court métrage" + projections diverses
Location de salles :	80,00	Soirée adhérents ; docs en balade , autres manifestations
Reversement recettes des Séances aux Foyers Ruraux :	1 592,50	Cinévillege : voir recettes
Réceptions :	1 430,46	Buvettes + pots "Docs en Balade" + divers
Divers :	109,37	erreur de caisse-
Achat ou location Films :	1 120,38	docs en balade, FDCM + autres manifestations
Déplacement,mission :	409,00	Intervenants "Docs en balade"+ frais déplacement séances et projections diverses
Participations intervenants :	528,82	Intervenants "Docs en balade" + KDO -autres
Achat matériel :	436,62	Amélioration son
Prov. amortissement mat. :	<b>781,44</b>	écran (2016) : 470,40 € (2*235,20)+ PC (2017 :115,03€)+ 2 micros * 71,33e (Imprimante)
Prov. maintenance mat. :	1 000,00	Matériel vidéo
Solde débiteur N-1 :	905,19	Solde débiteur de l'année précédente
<b>TOTAL DÉPENSES :</b>	<b>10 044,45</b>	
<b>RECETTES :</b>		<b>Commentaires</b>
Cotisations :	650,00	Adhérents de l'association
Subventions :	2 300,00	Département :800€ + 1500 € Région ( FRGS 71 -55%= 1 417,22€) TOTAL Sub réelle: 3 717,22€
Recettes des séances (à reverser aux Foyers Ruraux) :	1 592,50	Cinévillege voir dépenses
Dons :	1 336,00	Panière "Docs en balade" + divers
Remboursement frais de déplacement :	0,00	Dans le cadre de: transport matériel
Manifestations de l'association	785,00	factures FRGS 71 payées par CINEMAREY (remb)
Buvettes :	192,00	Recettes buvettes FDCM
Sponsors :	870,00	Docs en balade-
Divers :	<b>147,32</b>	reverssement FRGS- autres
Prov. amortissement mat. :	<b>1 161,23</b>	reprise provisions amortissement matériel CE 2022
Prov ,maintenance mat	1 000,00	reprise provisions maintenance matériel
Solde créditeur N-1 :	0,00	
<b>TOTAL RECETTES :</b>	<b>10 034,05</b>	
<b>Déficit de fonctionnement</b>	<b>-10,40</b>	

Ce rapport est mis aux voix (vote à main levée). Il est adopté à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

#### 4) Perspectives et réalisations pour l'année 2024 :

**Sylvia Faust Gaudry** nous parle des perspectives :

*Comme je l'ai dit en conclusion du rapport moral de 2023, l'année 2024 sera pour nous un nouveau défi à relever afin que l'énergie ne s'épuise pas et que l'enthousiasme et le plaisir –le nôtre et celui de notre public- soient toujours au rendez-vous.*

*A ce jour, je peux déjà affirmer que notre agenda se remplit de belles perspectives au fil des mois.*

- *Bien entendu, nos **séances CinéVillage** se poursuivent chaque mois à **Chaudenay** ; les films sélectionnés le sont avec soin et dans un souci de qualité et de diversité alternant comédies et drames.*

*Notre dernière séance de la saison sera une séance en plein air le vendredi 12 juillet.*

- ***La fête du court métrage** préparée par un petit groupe nous permet de participer à un évènement national et de proposer au public un format différent et très varié. Pour la première fois cette année, **le vendredi 22 mars**, nous aurons le plaisir de projeter dans **l'ancien buffet de la gare de Chagny**.*

- *Nous avons répondu favorablement à la demande de la mairie de Chagny pour participer à une grande fête autour de « **Terre de jeux 2024** » au mois de juin.*

- ***En septembre**, un projet de **collaboration avec d'autres associations chagnotines** est déjà amorcé ; ce sera sans doute une très belle journée à destination de tous les publics, sur un thème particulier.*

*Une façon de bien finir l'été et d'attaquer une nouvelle rentrée dynamique.*

- *Naturellement, nos « **Docs en balade** » continueront leur chemin **en novembre** avec déjà des projets particuliers qui se profilent.*

*Un en particulier autour du film documentaire « **La forêt gourmande** », tourné en Saône et Loire permettra une collaboration avec CACTUS sur le thème de l'environnement, et plus précisément des bienfaits des arbres dans notre région viticole.*

- *Comme chaque année, nous offrirons à nos **adhérents une soirée spéciale**, toujours très appréciée par tout le monde.*

- *Et puis, toujours soucieux de vouloir permettre à tous les publics de profiter des joies du cinéma, nous réfléchissons à la possibilité de proposer-comme autrefois- **une séance pour les enfants** au moins une fois par trimestre.*

*Le problème d'une salle se posera sans doute à nouveau mais j'espère qu'avec l'aide de la municipalité, nous réussirons à trouver une solution.*

*Voilà, comme vous pouvez le constater, notre équipe ne risque pas de s'ennuyer cette année encore !*

*Pour ma part, je suis persuadée que les projets et leur réussite sont les moteurs indispensables à la vie d'une association mais, n'oublions pas que même avec toute notre bonne volonté et notre enthousiasme, de nouvelles personnes seraient les bienvenues pour venir alimenter nos réflexions et renforcer notre équipe afin de pouvoir réaliser tous ces beaux projets.*

#### 5) Montant des cotisations pour l'année 2024 :

**Jean-Luc PASQUIER**, trésorier adjoint rapporte la proposition du CA de laisser la cotisation 2024 à **10 €** par personne.

Cette proposition est mise aux voix (vote à main levée). Elle est adoptée à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

## 6) Renouveau du Conseil d'administration (C.A.) :

**Hélène Bernard** présente cette question ;

*« Comme chaque année lors de son AG, CinéMarey fait appel à candidature. Pas de candidat à la présidentielle, comme dans le film de Niels Arestrup de 2006, non. Un appel aux bénévoles comme dans le film documentaire de Jean-Michel Dury de 2023 : "Les petites mains".*

*Petites mains dans le sens noble du terme. De celles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour les autres, pour faire évoluer les choses là où elles vivent, pour défendre une cause qui leur paraît juste, dans le domaine social, culturel ou environnemental, une cause qui les pousse à s'engager ; qui trouvent dans le bénévolat des choses qu'ils ne trouvent pas ailleurs en participant à un projet collectif qui donne du sens à leur vie.*

*Rejoignez notre équipe et vous serez Bienvenus chez le ch'tis cinéphiles sympas de CinéMarey. »*

Le C.A. 2023 était composé de 17 personnes : **Alexia Barthel, Hélène Bernard, Patrick Bernard, Anthony Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Thierry Itasse, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Jean-Pierre Losson, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Sylvie Tharreau et Sophie Vaillant.**

**Sophie Vaillant et Jean-Michel Joly ne se représentent pas.**

Le C.A. doit être composé d'un minimum de 8 personnes et d'un maximum de 22 personnes (article IX des statuts).

Un appel de candidatures est fait ; Isabelle **Violot** et **Nicole Laget** se proposent.

Le nouveau C.A. 2024 est élu, suite à un vote à main levée, à l'unanimité. Il est composé de 17 personnes : **Alexia Barthel, Hélène Bernard, Patrick Bernard, Anthony Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Thierry Itasse, Nicole Laget, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Jean-Pierre Losson, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Sylvie Tharreau et Isabelle Violot.**

Le nouveau C.A. se réunira : **lundi 4 mars à 18h30** au local de l'association.

## 7) Prise de parole et questions diverses :

Intervention de **Jean-Christophe DESCIEUX** (Conseiller Départemental de Saône-et-Loire) :

*« C'est avec plaisir que j'assiste à l'Assemblée Générale de CinéMarey. Je salue l'ensemble des fidèles de l'association et les bénévoles qui contribuent à faire vivre le cinéma sur Chagny. Pour une fois, l'association CinéMarey a droit à la salle de réception de la Mairie.*

*Je trouve dommage toutefois que la Mairie de Chagny ne soit représentée à cette Assemblée Générale. L'association CinéMarey mérite la présence d'au moins un élu.*

*Le Département et la Région soutiennent la culture sur le territoire et continueront activement à soutenir CinéMarey en leur donnant les moyens de réaliser leurs actions. Les associations sont le terreau de nos territoires. Sans elles il n'y aurait pas de vie dans les communes.*

*Il est important de soutenir les associations, surtout en ces temps compliqués. D'autres élus offrent leur soutien en mettant des salles à disposition, et permettent ainsi d'apporter le cinéma dans leur commune.*

*Il est formidable de voir que des bénévoles s'engagent pour faire perdurer cette activité, et que les spectateurs sont fidèles. Ce que fait CinéMarey est remarquable. Que 2024 soit une belle année pour l'association ».*

Intervention d'**Alain LELEUXHE** (membre du CA de CinéMarey) :

*« Malgré les relations souvent difficiles avec la Mairie ces dernières années, 2024 a vu l'attribution d'un local dans lequel nous pouvons stocker notre matériel. On inaugure également une projection au Buffet de la gare.*

*Il se passe des choses. On espère un moment où la situation pourrait basculer vers une opportunité de projeter à Chagny de manière régulière. »*

Un cadeau a été remis par CinéMarey à M. et Mme. Rodier, en remerciement du prêt d'un local sur plusieurs années, pour entreposer le matériel de l'association.

Le court métrage proposé pour clôturer l'AG : « Groove your life »

L'assemblée générale est close à 11H45. Le pot de l'amitié termine cette matinée.

**Le président,**

**Sylvia Faust Gaudry**

**La secrétaire,**

**Marie-Odile Herbourg**